

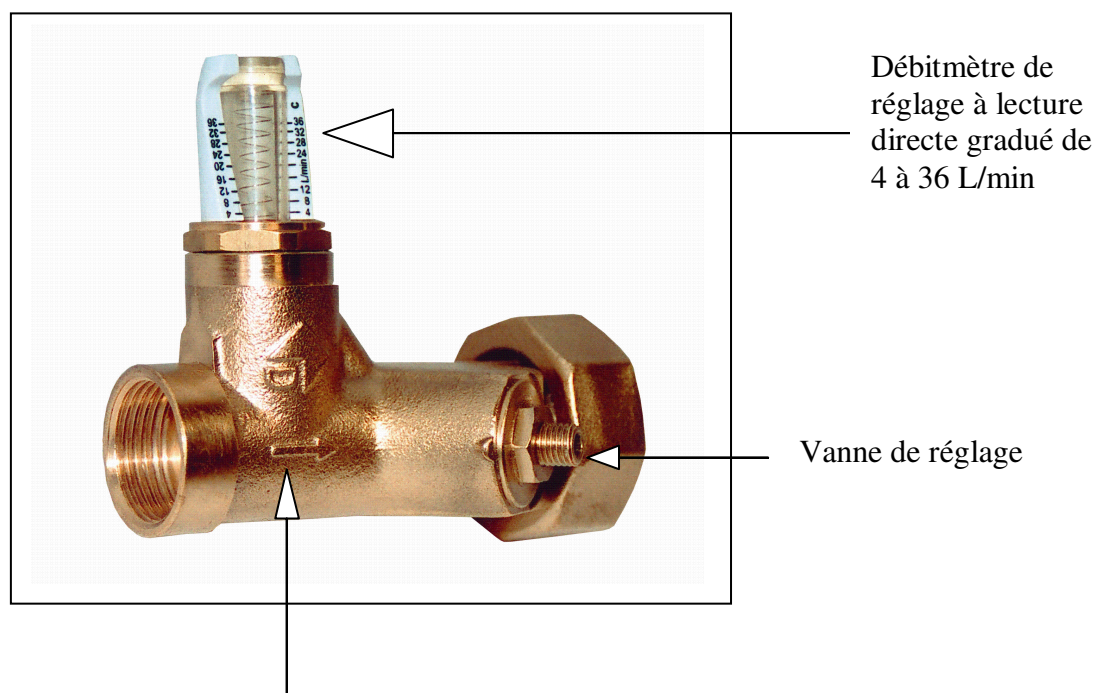
Réglage du Kit d'équilibrage

Comme il est stipulé dans la réglementation (DTU 65.8) régissant « l'exécution de planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes noyés dans le béton » toute installation de chauffage doit être équilibrée hydrauliquement.

Lorsque une installation comporte plus d'un collecteur, il est indispensable de pouvoir régler les débits apportés à chaque collecteur grâce à un *kit d'équilibrage* avant de régler chaque boucle via les vannes de réglage intégrées aux collecteurs.

Pour effectuer le réglage du *kit d'équilibrage*, vous avez besoin de connaître les débits affectés à chaque collecteur de votre installation. Les études qui sont mises à votre disposition comportent ces renseignements. Vous trouverez sur les étiquettes du plan de calpinage les débits, directement en litre/min, et le numéro du collecteur correspondant à chaque boucle. En additionnant toutes les pièces qui sont reliées au collecteur numéro 1, vous obtiendrez le débit de réglage de celui-ci et ainsi de suite pour tous les autres collecteurs de l'installation.

Ensuite il vous reste à agir sur la vanne de réglage comme l'indique le schéma ci-dessous pour obtenir par lecture directe sur le débitmètre le débit précédemment calculé.



Flèche indiquant le sens de circulation du fluide